

# Vies Communes

Bazoncourt  
Burtoncourt  
Charleville-sous-Bois  
Coincy  
Colligny-Maizery  
Courcelles-Chaussy  
Courcelles-sur-Nied  
Faily  
Glatigny  
Hayes  
Les Etangs  
Maizeroy  
Marsilly  
Ogy-Montoy-Flanville  
Pange  
Raville  
Retonfey  
Sainte-Barbe  
Saint-Hubert  
Sanry-lès-Vigy  
Sanry-sur-Nied  
Servigny-lès-Raville  
Servigny-lès-Ste-Barbe  
Silly-sur-Nied  
Sorbey  
Vigy  
Villers-Stoncourt  
Vry

- **Du nouveau au RAM** P2
- **Réduire les déchets ménagers** P3
- **Budget consolidé** P4
- **Un été animé dans les communes** P6

Batteur de l'orchestre Big Band de l'école de musique communautaire au Nouvel An Boukrave





*L'été qui s'annonce démontrera - une fois encore - le dynamisme de notre territoire. La période estivale sera vivante et animée grâce à toutes les manifestations organisées dans vos villages. La Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP) en accompagne un certain nombre.*

*Ces animations visent tous les publics, des seniors aux plus jeunes. Endroit dédié aux petits, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) Haut Chemin - Pays de Pange s'installe dans de nouveaux locaux totalement consacrés à la petite enfance et aux assistantes maternelles et parents employeurs.*

*Le vote du budget est un moment essentiel pour une collectivité telle que la nôtre. Il reflète les projets*

*et les ambitions de la CC. Elles sont nombreuses pour le Haut Chemin - Pays de Pange. L'élargissement des compétences assumées par les intercommunalités nécessite aussi un accroissement des moyens financiers. Nous avons donc programmé d'importants investissements nous permettant d'être au plus proche des besoins des citoyens de nos communes. Ainsi, la CC consacrera 3,2 millions d'euros à l'amenée de la fibre dans tout le territoire pour améliorer les conditions de vie des habitants en réduisant la fracture numérique actuelle.*

*L'ensemble des élus, soucieux de répondre aux attentes des habitants du territoire, œuvrera à l'écoute des citoyens.*

**Roland CHLOUP**  
Président

TOUT SAVOIR

## Du nouveau au RAM

**L'accueil de la petite enfance est l'une des priorités de la CCHCPP qui souhaite répondre aux besoins des familles en matière de garde d'enfants. Le Relais Assistantes Maternelles**

**(RAM) Haut Chemin - Pays de Pange est totalement dédié à cette mission. Sur les 12 derniers mois, 2 196 adultes ont bénéficié des conseils et animations du RAM, 1452 enfants ont participé aux activités et 162 ateliers d'animations ont eu lieu dans les communes du territoire.**

Les deux animatrices, Stéphanie Dib et Sandy Sibold, sont désormais installées dans leurs locaux situés à Avancy - commune de Sainte-Barbe. Ce nouvel espace - exclusivement dédié au RAM - propose un lieu d'accueil, deux bureaux et une salle de jeux ou de réunion.

Autre nouveauté : la mise à disposition d'un espace pour les assistantes maternelles et les enfants. Ils pourront ainsi disposer d'un cadre adapté pour le partage d'expériences professionnelles entre «ass' mat'» et de socialisation pour les enfants. Jeux,

documentations, matériel éducatif pourront être utilisés librement. L'animatrice du RAM présente sera disponible sur demande, si besoin. L'accès à cette salle est possible tous les jours sauf les mercredis matin.

Les deux animatrices travaillent de concert sur tout le territoire. Elles accueillent et renseignent le public sur rendez-vous dans deux lieux : à Pange, au siège de la Communauté de Communes, ou à Avancy. Les animations délocalisées dans les communes ont lieu les matins selon la programmation diffusée sur le site internet et disponible dans toutes les mairies de l'intercommunalité. Sur simple demande, l'information peut être envoyée par mail ou par courrier.

Petit rappel : il est nécessaire de s'inscrire pour participer aux animations. Elles pourront ainsi se dérouler dans des conditions optimales.

### Nouvelles coordonnées du RAM Haut Chemin - Pays de Pange

6 rue Dalotte à AVANCY- Commune de SAINTE-BARBE (57640)

tél : 03 87 60 74 21 - e.mail : ram.cchcpp@orange.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Fermeture tous les premier mardi du mois (réunion réseaux RAM).





# Réduire les déchets ménagers

**Le Grenelle de l'Environnement oblige toutes les collectivités à modifier le mode de collecte des déchets. Les foyers sont donc encouragés à réduire leur production d'ordures ménagères et augmenter le recyclage des déchets ménagers et assimilés.**

Le passage à la Redevance Incitative (RI) permet l'évolution du mode de collecte imposé par la loi de Transition Energétique qui fixe des objectifs précis. Les communes de l'ancien territoire du Haut Chemin utilisent déjà ce mode de fonctionnement et ne sont donc pas concernées par ce changement de collecte.

**Le prochain passage à la Redevance Incitative concerne uniquement les villages de l'ancien territoire du Pays de Pange.**

## La RI, qu'est ce que c'est ?

Le Pays de Pange se singularise déjà par ses bons chiffres en ce qui concerne le tri des déchets. L'amélioration supplémentaire de ces bonnes habitudes de tri va permettre à chacun de



Augmenter le recyclage des déchets.

maîtriser les coûts de collecte des ordures ménagères et surtout, de limiter les futures augmentations incontournables. En effet, nos sociétés de consommation générant de plus en plus de déchets, leurs coûts de retraitement augmentent de manière exponentielle. Avec la RI, chaque foyer ne paiera que pour la collecte des déchets qu'il aura produit !

Après une étude menée par un cabinet indépendant, les élus ont décidé d'adopter la collecte des ordures ménagères (OM) dite «à la levée» pour les communes du Pays de Pange. La collecte des OM sur le Haut Chemin ne change pas.

## La RI, comment ça marche ?

Au début de l'été, des ambassadeurs de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange vont se déplacer dans tous les foyers des 18 communes concernées. Ils y distribueront gratuitement de nouveaux bacs roulants destinés à recevoir les OM. Ceux-ci seront équipés d'une puce électronique permettant d'enregistrer, à chaque fois, où le bac aura été levé et vidé par le camion chargé du ramassage des OM. L'information sera transmise à un ordinateur équipé d'un logiciel qui procédera au calcul de la facture OM selon l'utilisation de chaque foyer. Tout cela sera expliqué en détails prochainement.

La Redevance Incitative est donc un système plus juste (on paie pour les services utilisés), qui incite à adopter un comportement vertueux et plus responsable pour préserver notre environnement.

## NOUVEAU

Une adresse mail unique pour toutes les questions relatives à la RI ou à la collecte des déchets :  
**[tridechets.cchcpp@orange.fr](mailto:tridechets.cchcpp@orange.fr)**

# Budget consolidé

## Budget prévisionnel :

L'élaboration du budget prévisionnel de la nouvelle intercommunalité a mobilisé la commission des finances et son rapporteur Hervé Messin. A partir de la situation financière de chacune des deux anciennes Communautés de Communes, des actions engagées de part et d'autre, et des nouveaux projets communs, il a fallu analyser, compiler, croiser, choisir et optimiser les chiffres pour proposer des dépenses et des recettes en équilibre.

**20 499 580 euros** ont ainsi été inscrits au titre des investissements et **9 760 249 euros** figurent aux budgets « fonctionnement ». Ce sont, en effet, plusieurs budgets différents que les finances publiques imposent à la collectivité territoriale. D'une part le budget général ou principal de la CCHCPP dépasse 9 millions d'euros et, d'autre part, les budgets annexes spécifiques aux ordures ménagères, aux zones d'activités, aux prestations de services, et, depuis 2017, le budget communautaire de l'assainissement se partagent le reste comme défini dans le tableau ci-après :

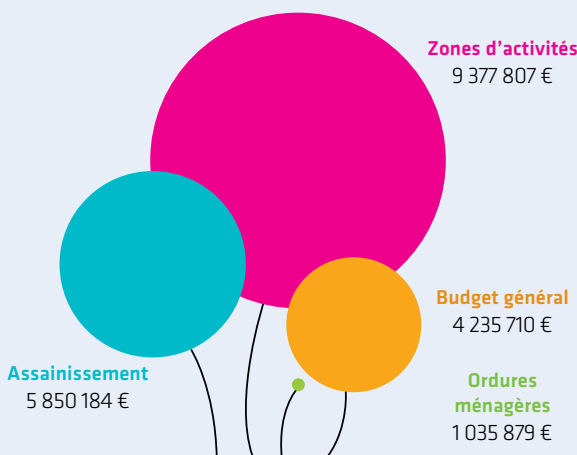
### Investissement 2017

Budget général	Ordures Ménagères	Assainissement	Zones d'activités	
4 235 710 €	1 035 879 €	5 850 184 €	9 377 807 €	<b>20 499 580 €</b>

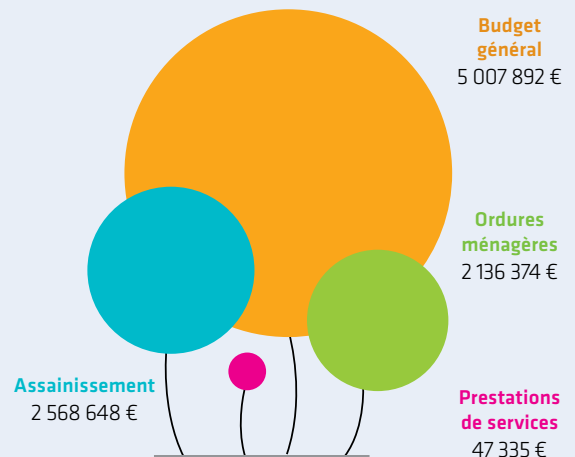
### Fonctionnement 2017

Budget général	Ordures Ménagères	Assainissement	Prestations de services	
5 007 892 €	2 136 374 €	2 568 648 €	47 335 €	<b>9 760 249 €</b>

### Investissement 2017



### Fonctionnement 2017



Le budget général ou principal indique le train de vie de la collectivité : ses charges à caractère général, ses charges de personnel et ses charges financières. Les principales recettes qui permettent de financer ces dépenses de fonctionnement proviennent des impôts et taxes (2 088 890 € prévus par la CCHCPP en 2017) et autres dotations, subventions et participations (977 880 €).

La section investissement retrace les opérations patrimoniales de l'intercommunalité : achats de biens matériels et immatériels, constructions et remboursements de la dette. Les 400 000 € que la CCHCPP prévoit d'emprunter en 2017 contribueront à couvrir ces dépenses.

# Plus de 30 millions d'Euros ! Tel est le montant des crédits votés par les élus pour le premier budget de la nouvelle Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP).

## Ordures ménagères

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont, assurément, les premiers services qui ont été mutualisés par les deux anciennes Communautés de Communes. Chacune a aujourd'hui un mode spécifique de collecte (voir page 3) avec un coût et des résultats différents. L'exercice budgétaire en cours permettra de mieux analyser les pratiques et les finances pour décider d'une solution commune optimale. Dans le Pays de Pange, les poubelles sont ramassées par les agents de la collectivité et dans le Haut-Chemin, la mission est déléguée à un prestataire extérieur.

## Assainissement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ensemble des 28 communes du territoire ont transféré leur compétence en matière d'assainissement à la CCHCPP, qui a créé un département spécifique pour assurer le service. Tout le matériel et les équipements des communes ont donc été mis à la disposition de l'intercommunalité pour traiter les eaux usées et pluviales de leur territoire. Il revient désormais à la CCHCPP d'entretenir et éventuellement de rénover les stations d'épuration et autres installations des communes. Un montant total de 8 418 832 euros servira à assurer ce service en 2017. Il tient compte des résultats des budgets assainissement que les 28 communes ont transféré à la CCHCPP. Elles ne pourront plus intervenir sur ces questions dans leurs villages.

## Zones d'activités

L'aménagement des zones d'activités communautaires représente les principaux postes d'investissement de la CCHCPP. La vente des terrains viabilisés constitue les recettes qui compensent les dépenses. Trois zones sont aujourd'hui concernées : Ogy-Montoy-Flanville/Coincy, Courcelles-Chaussy et Avancy (commune de Sainte Barbe). La contribution financière des entreprises installées sur ces zones (CFE - ex taxe professionnelle), comme celle de toutes les sociétés du territoire, vient alimenter le budget communautaire et permet la réalisation d'autres projets comme le déploiement de la fibre internet à très haut débit.

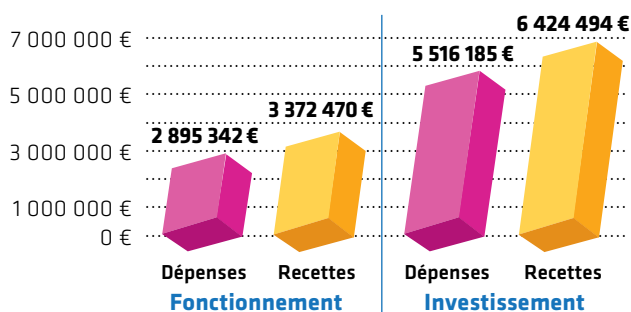
## Prestations de service

La CCHCPP peut assurer des services tels que l'entretien des espaces verts ou d'autres travaux d'entretien, pour les communes qui ne disposent pas du matériel ou du personnel pour le faire. Ces interventions, à la carte, sont facturées aux communes demandeuses comme des prestations de services extérieures. Ces différentes activités permettent à la Communauté de Communes d'employer plus de personnel opérationnel et de disposer ainsi d'un effectif élargi qui facilite la continuité des services aux communes ou à la population.

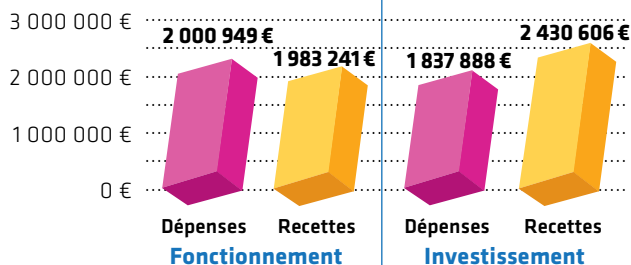
## Comptes administratifs 2016

Les comptes administratifs des deux Communautés de Communes en 2016, avant leur fusion, présentent les résultats de gestion de chaque intercommunalité.

### Bilan 2016 de la C.C. Pays de Pange



### Bilan 2016 de la C.C. Haut Chemin



# Un été animé dans les



Nouvel An Boukrave, l'orchestre communautaire Big Band dans un festival de musiques actuelles à Glatigny

*Sur le territoire Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP), le retour des beaux jours donne le coup d'envoi des animations estivales. Les festivités - souvent portées par les associations qui animent la vie des communes - se dérouleront jusqu'à la rentrée.*

Chaque année, ces événements attirent des milliers d'habitants du territoire mais aussi des personnes au-delà des limites intercommunales.

Le rayonnement de la CCHCPP s'en trouve ainsi renforcé. Le développement économique et touristique du territoire fait partie des compétences exercées par la CCHCPP. Elle soutient donc les initiatives d'envergure et d'intérêt communautaire. Les porteurs de projet peuvent déposer un dossier de demande de subvention (voir encadré p.7).

La fête des plantes au château d'Urville (lycée agricole) de Courcelles-Chaussy est considérée comme le rendez-vous majeur de l'horticulture en Lorraine avec sa centaine d'exposants.

L'éco-festival «sur la remorque du Pat'» à Maizeroy attire plusieurs milliers de festivaliers chaque année.

Deux nouveautés de taille en 2017. Le festival du «Nouvel An Boukrave» de Glatigny a fait vibrer le public au rythme des musiques actuelles. Quant au festival «Montoy du Rire» il propose une scène composée d'artistes nationaux et locaux pour de grands éclats de rire.



«Sur la remorque du pat' » : Plusieurs centaines d'écoliers et jusqu'à 7 000 festivaliers à Maizeroy



# communes

La CCHCPP organise aussi des événements en direct. Les auditions, les spectacles et concerts de l'école de musique communautaire, sont autant d'occasions données aux habitants pour se rassembler et apprécier «le vivre ensemble». La seconde édition de la Promenade des Délices rassemblant 400 marcheurs est aussi un moment très privilégié.

Le festival Musikodouv, fin août à Pange, complètera ce tableau joyeux et festif sur le territoire du Haut Chemin – Pays de Pange.



Ecole de musique communautaire : les élèves offrent des spectacles de qualité tout au long de l'année



Promenade des délices : 5 étapes pour régaler les papilles des 400 marcheurs au profit d'une bonne action

## Aides financières :

La Communauté de Communes peut accompagner la création d'événements culturels, éducatifs et sportifs d'intérêt communautaire. Les communes et associations organisatrices peuvent bénéficier de subventions pour les aider à concrétiser leurs projets. Ces manifestations doivent justifier d'un intérêt communautaire pour le territoire.

Demandez le règlement d'octroi des subventions à :

[amenagement.cchcpp@orange.fr](mailto:amenagement.cchcpp@orange.fr)

## Grégory, pourriez-vous nous parler de la Boukravie ?

La Boukravie est un pays imaginaire et sans limites. Depuis 10 ans, nous y puisons l'inspiration musicale de notre groupe le « Flying Orkestar ». Glatigny est devenu l'épicentre de la musique des Balkans durant 2 jours. Près de 1 400 personnes ont participé aux festivités.



Grégory BLAUD,  
Coorganisateur du festival Le Nouvel An Boukrave - Glatigny

## Votre rôle était « double » puisque vous avez organisé le festival, mais vous avez aussi joué sur scène avec votre groupe. Comment avez-vous vécu l'expérience ?

C'était inédit pour moi, ainsi que pour toute l'équipe, de se charger d'un tel événement. Je me suis particulièrement occupé de la programmation musicale puisque je connais beaucoup de groupes, c'est l'avantage d'être issu de ce milieu. Mais j'ai pu découvrir un autre aspect très intéressant ; les contacts plus institutionnels pour envisager des partenariats.

## Quel a été le rôle de la Communauté de Communes (CC) dans ce projet ?

La CC nous a accompagnés efficacement et de plusieurs manières. L'orchestre Big Band de l'école de musique communautaire s'est produit le dimanche sur la grande scène. C'était une journée dédiée aux familles et aux enfants. Les enfants étaient dans le public mais aussi sur scène avec les petits violonistes et le jeune batteur du groupe. On a vécu un moment extraordinaire. Nous avons aussi reçu une subvention financière, une aide pour la gestion des déchets et du prêt de matériel de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange.

## En conclusion ?

Nous avons vécu un festival inattendu. Quel succès ! Nous rêvions d'accueillir 700 personnes le samedi soir, elles étaient au rendez-vous ! Et si nous avions eu la place nécessaire, 500 personnes supplémentaires voulaient, elles aussi, participer.

# Optimiser l'accès aux déchèteries



*Un nouveau dispositif va compléter le déploiement de la Redevance Incitative. Un système de contrôle d'accès fonctionnera dans les trois déchèteries du territoire : Avancy, Courcelles-Chaussy et Courcelles-sur-Nied.*

Opérationnel au cours du dernier trimestre 2017, il sera destiné aux particuliers mais aussi aux entreprises du Haut Chemin - Pays de Pange. Chaque foyer (ou entreprise) de l'intercommunalité sera doté d'une carte d'identification autorisant l'accès aux déchèteries. Les données collectées par le lecteur de cartes seront transférées à un système central

situé au siège de la CCHCPP. Cela permettra de contrôler plus efficacement les passages et de réserver l'utilisation du service aux seuls résidents de la CCHCPP. Ce sont eux qui financent la collecte et le traitement des déchets. Il est donc normal que l'accès leur soit réservé. La sécurité et la traçabilité des accès en seront grandement améliorés.

## Agenda Nouveau A noter

L'actualité de la collectivité  
et des communes  
est à retrouver  
sur le site internet :  
[www.cc-paysdepange.fr](http://www.cc-paysdepange.fr)

- 9<sup>e</sup> festival pluriculturel  
« Sur la Remorque du Pat' »  
Vendredi 23 et samedi 24 juin à Maizeroy
- 11<sup>e</sup> édition de la manifestation « Musikodouv »  
Samedi 26 août à Pange
- Fête de la Patate  
Dimanche 10 septembre à Courcelles-Chaussy
- Rentrée école de musique  
Permanences inscriptions sur les 2 pôles musicaux :  
- le 6 septembre de 16h à 18h à Courcelles-Chaussy  
- le 13 septembre de 16h à 18h à Pange  
Reprise des cours à partir du 18 septembre

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE

Le siège de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange est situé 1 bis, route de Metz à PANGE (57530).

Les différents services sont à votre écoute aux horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Tél. : 03 87 64 10 63 - Fax : 03 87 64 28 46  
Mail : [cc\\_hautchemin-paysdepange@orange.fr](mailto:cc_hautchemin-paysdepange@orange.fr)

Collecte ordures ménagères/Redevance Incitative : [tridechets.cchcpp@orange.fr](mailto:tridechets.cchcpp@orange.fr)

## Vies Communes

N° 2 - Juin 2017 • Edité par le CCHCPP

Directeur de la publication : R. CHLOUP

Ont collaboré à ce numéro : G. BORNEMANN, A. ECKER, A. FRANÇOIS, N. HUSSON, J.P. LARISCH,

M. MACOUIN, F. MULLER, S. WOLLJUNG, M. ZDJELAR.

Photographies : N. HUSSON, J. WOLLJUNG, Istock, Fotolia

Conception et réalisation : Alternative. Edité à 7900 exemplaires. Imprimé sur papier fabriqué dans le respect de l'environnement.

